



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 03982

Numéro SIREN : 794 492 447

Nom ou dénomination : 123IMPRIM

Ce dépôt a été enregistré le 24/03/2014 sous le numéro de dépôt A2014/008099



4468875

**Dénomination :** 123IMPRIM  
**Adresse :** 53 rue de la Madeleine 69007 Lyon -FRANCE-  
**n° de gestion :** 2013B03982  
**n° d'identification :** 794 492 447  
**n° de dépôt :** A2014/008099  
**Date du dépôt :** 24/03/2014

**Pièce :** Extrait de décision(s) de l'associé unique



4468875

**123IMPRIM**  
**Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros**  
**Siège social LYON (69007) - 53 rue de la Madeleine**  
**794.492.447 RCS LYON**

---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES PROCES-VERBAUX DES DELIBERATIONS  
DES ASSEMBLEES GENERALES**

**COPIE DU  
PROCES-VERBAL DES DECISIONS ORDINAIRES  
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 FEVRIER 2014**

---

L' an 2014,

Et le vendredi 28 février, à 12 heures,

La société KRAMER, société à responsabilité limitée au capital de 1 euro, dont le siège social est à LYON (69007), 53 rue de la Madeleine, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LYON sous le numéro 513.853.234,

Agissant en qualité de Président et d'associé unique, propriétaire de 1.000 actions composant le capital social de la société par actions simplifiée dénommée 123IMPRIM,

A pris, en son siège social, les décisions suivantes, statuant sur l'ordre du jour ainsi conçu :

**ORDRE DU JOUR**

- Constatation de la démission des commissaires aux comptes titulaire et suppléant,
- Désignation des commissaires aux comptes titulaire et suppléant,
- Pouvoirs pour les formalités.

**PREMIERE DECISION**

L'associé unique prend acte de la démission de Monsieur Bruno ROCHON DU VERDIER de ses fonctions de commissaire aux comptes titulaire et de Monsieur Bertrand BEAUFRETON de ses fonctions de commissaire aux comptes suppléant de la Société, et ce, avec effet du 22 novembre 2013.

L'associé unique désigne, aux lieu et place de Monsieur Bruno ROCHON DU VERDIER et de Monsieur Bertrand BEAUFRETON, pour la durée du mandat de leurs prédécesseurs :

- en qualité de commissaire aux comptes titulaire : la société BB FINANCES, domiciliée à CLAPIERS (34830), 120 route de Montferrier,

- en qualité de commissaire aux comptes suppléant : la société GMBA, domiciliée à PARIS (75008), 53 avenue Hoche.

Leurs mandats viendront à expiration lors des décisions de l'associé unique statuant sur les comptes de l'exercice devant se clore le 31 décembre 2018.

L'associé unique prend acte que ces commissaires aux comptes n'ont pas vérifié, au cours des deux derniers exercices, d'opérations d'apport ou de fusion pour la Société et les sociétés qu'elle contrôle.

Les sociétés BB FINANCES et GMBA ont déclaré préalablement accepter les fonctions qui viennent de leur être conférées et remplir toutes les conditions prévues par la loi pour l'exercice desdites fonctions.

#### DEUXIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue d'effectuer toutes formalités légales de publicité.

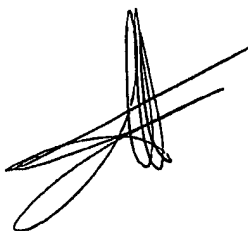
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique.

AU PROCES-VERBAL SUIVENT LES SIGNATURES

..... Pour copie certifiée conforme .....

LE PRÉSIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned below the text 'LE PRÉSIDENT'.